



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 27 janvier 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 janvier 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.  
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme OTTAVY à M. SBRAGGIA, M. VOGLIMACCI à M. BALZANO, Mme SICHU à Mme BERNARD, Mme SANNA à M. FILONI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

**Etaient absents :**

M. CHAREYRE, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

---

Séance du vendredi 27 janvier 2017

Délibération N°2017/04

Programmation culturelle 2017  
Palais Fesch-musée des Beaux-Arts

## Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts, labellisé « musée de France » propose une offre culturelle variée, accessible au plus grand nombre et reconnue pour sa qualité.

Durant toute l'année, des activités pédagogiques diversifiées sont proposées, destinées tant à un large public afin de le sensibiliser aux œuvres de la collection permanente, qu'aux publics avertis ou scientifiques.

La volonté du cardinal Fesch de créer un « institut des études » à Ajaccio prend tout son sens avec la mise en place d'actions de médiation, en adéquation à la fois avec les demandes de la population et avec les missions et principes de qualité et de cohérence du Palais Fesch.

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts peut être considéré comme « le musée de peinture de la Corse » de par sa richesse et la renommée de ses collections. Il possède à ce titre tous les critères objectifs pour entrer dans la classification de « musée municipal à vocation régionale » (MMVR).

### Budget prévisionnel 2017 en annexe

L'ensemble de la politique culturelle du Palais Fesch s'articule autour de trois axes majeurs, **les expositions temporaires et publications, la médiation culturelle à destination des différents publics** (jeune public, adulte, personnes en situation de handicap et hors les murs) et **les activités scientifiques** qui s'organisent autour de la recherche scientifique, l'enseignement et la documentation.

#### I. EXPOSITIONS ET PUBLICATIONS

##### I.1 Expositions

*Caroline Murat, reine et collectionneuse.*

De juin à septembre 2017.

Cette exposition prévue pour la période estivale 2017 bénéficie du commissariat scientifique de Madame Jehanne Lazaj, Conservatrice au musée national du château de Fontainebleau et de Madame Maria-Teresa Caracciolo, Directrice et Professeur de recherches au CNRS.

L'exposition envisagée à Ajaccio, appuyée par un comité scientifique prestigieux, bénéficiera de prêts importants de grands musées français et italiens et offrira par son catalogue et la multiplicité de ses auteurs, une synthèse inédite sur de nombreux travaux de recherche initiés en France et en Italie sur Caroline Murat, sa personnalité, ses goûts et son destin, à la fois étincelant et tragique, mais toujours digne. Ainsi, si le caractère bien trempé et l'élégance de Caroline ont été remarqués par ses contemporains, il ne faut pas perdre de vue aujourd'hui que, selon l'Empereur lui-même, elle reste "celle de ma famille qui me ressemble le plus".

*Le paysage à Rome entre 1600 et 1650.*

École Nationale Supérieure des Beaux-Arts.

De juin à septembre 2017.

25 dessins.

Rome devient au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle un lieu de prédilection pour le développement du dessin de paysage et suscite chez les artistes italiens ou étrangers une vive émulation. La ville éternelle et ses richesses antiques attirent une communauté internationale qui découvre la lumière et la campagne. L'exposition rassemble une série tout à fait exceptionnelle de dessins de l'École des Beaux-Arts et s'interroge sur la manière dont les artistes ont appréhendé Rome et ses environs.

## NATUREL PAS NATUREL.

Exposition en partenariat avec le FRAC Corse.

Décembre 2017 à avril 2018.

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts et le FRAC Corse s'associent pour présenter dans les salles du musée d'Ajaccio un projet commun basé sur la rencontre d'œuvres d'art ancien et d'art contemporain ; un dialogue est initié que ces deux institutions ont su rendre vivant et captivant lors de l'exposition *PASSIONNEMENT* en 2012 /2013. Cette expérience inédite a connu un réel succès au-delà même du territoire. Le projet se construit à partir des deux plus importantes collections d'Art en Corse et des thèmes qui constituent certains de leurs axes principaux. Il comprend également des œuvres empruntées à d'autres musées des Beaux-Arts et à d'autres FRAC(s), institutions partenaires de l'opération. L'exposition *NATUREL PAS NATUREL* donnera lieu également à la production d'une œuvre en extérieur visible notamment lors des fêtes de fin d'année.

*Rencontres à Venise : étrangers et vénitiens dans la peinture du XVII<sup>e</sup> siècle.*

De juin à septembre 2018.

En partenariat avec les Gallerie dell'Accademia di Venezia.

Cette exposition prévue pour la période estivale 2018, nécessite dès l'année 2017 d'engager des recherches portées par les commissaires scientifiques de l'exposition Madame Linda Borean, conservatrice, Professeur d'histoire de l'art à l'Università degli Studi di Udine et Madame Stefania Mason, Conservatrice, Professeur d'histoire de l'art à l'Università degli Studi di Udine, Madame Paola Marini, Directrice Générale des Gallerie dell'Accademia di Venezia et Monsieur Andrea Bacchi, Directeur de la Fondazione Federico Zeri

De plus, ce projet d'exposition nécessite la réalisation, tant pour le Conservateur du Palais Fesch que pour le comité scientifique partenaire du projet, de déplacements réguliers.

Cette nouvelle exposition sur la peinture du XVII<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans la suite des expositions précédemment organisées au musée d'Ajaccio sur le baroque italien : *Florence au Grand Siècle, entre peinture et littérature* (2011) et *La peinture en Lombardie, la violence des passions et l'idéal de beauté* (2014).

La collection de peintures italiennes du XVII<sup>e</sup> siècle exposée à Ajaccio est l'une des plus importantes de France. L'organisation de ce genre d'exposition permet donc de mettre en valeur ces collections tout en constituant une étape importante dans la recherche en histoire de l'art sur ce siècle.

L'exposition, dont le commissariat est assuré par les deux grandes spécialistes de la peinture vénitienne du *Seicento*, permettra au public de découvrir une période méconnue, grâce à des œuvres magnifiques exceptionnellement prêtées par la Surintendance des Beaux-Arts de Venise. La vitalité et la diversité de l'école de peinture vénitienne du XVII<sup>e</sup> siècle, qui bénéficie de l'apport novateur de nombreux artistes étrangers, sera illustrée par des peintures, des dessins mais aussi des sculptures.

L'exposition s'articulera de manière chronologique mais aussi autour de thèmes et de genres qui connurent un succès prépondérant : portraits, autoportraits, allégories des arts, visions célestes, héros de la Bible et de l'histoire antique...en passant par des thèmes macabres qui stimulèrent particulièrement l'imagination des artistes comme des commanditaires.

## **I.2 Publications**

*Caroline Murat, reine et collectionneuse.*

Été 2017.

Un catalogue d'exposition de 316 pages, publié à 600 exemplaires en quadrichromie, présentant toutes les notices des œuvres exposées, sera édité à cette occasion. Cet ouvrage comprendra plusieurs textes scientifiques rédigés notamment par : Maria Teresa Caracciolo, Adrien Goetz, Arthur Chevalier, Florence Le Bars, Ludovica Mazzetti, Waldemar Kamer.

Réédition de l'ouvrage des *Chefs-d'œuvre napoléoniens, musée des Beaux-Arts*

Réédition et mise à jour du catalogue des principales œuvres de la collection napoléonienne présentée dans les salles du Palais Fesch.

Réédition du catalogue raisonné *Les peintres corses.*

Réédition et mise à jour du catalogue relatif à la totalité de la collection des peintres corses conservée au Palais Fesch. Ouvrage à destination tant des spécialistes que du grand public.

*La collection du cardinal Fesch, instrument de domination culturelle et politique des Bonaparte dans le monde.*

Carole Blumenfeld, Philippe Costamagna.

Édition des actes de la Journée d'étude relatifs aux recherches scientifiques autour de la constitution et de l'histoire de la collection Fesch.

*NATUREL PAS NATUREL*

Exposition en partenariat avec le FRAC Corse

Hiver 2017 - 2018

Un ouvrage d'une centaine de pages, tiré à 300 exemplaires, sera édité à cette occasion, il présentera les œuvres exposées en regard des tableaux de la collection Fesch.

## **II. MEDIATION CULTURELLE**

### **II.1 Les actions à destination des publics adultes**

Le Palais Fesch en tant que musée labellisé "musée de France" est soumis au contrôle scientifique et technique de l'État, Il bénéficie de l'aide et de l'expertise de ce dernier. Il a l'obligation de mener des activités scientifiques par des professionnels qualifiés et doit obligatoirement disposer d'un service de médiation culturelle propre avec des personnels qualifiés (cf. loi du 4 janvier 2002, article 7).

Aussi, le Palais Fesch propose des actions de médiation culturelle portées par deux médiatrices spécialisées en histoire de l'art. Ces actions se déroulent pour l'essentiel dans l'enceinte du Palais Fesch, (ateliers, visites guidées...), néanmoins des actions dites « hors les murs » sont également mises en place afin de faire connaître le musée à un public qui ne s'y rendrait pas spontanément, ou qui est dans l'impossibilité de s'y rendre. Ces actions feront l'objet de communication.

#### **II.1.1 Les animations au Palais Fesch**

De nombreuses actions sont proposées tout au long de l'année au sein du Palais Fesch, en lien avec les collections permanentes du musée, ou bien en fonction des expositions temporaires présentées.

La politique des publics proposée pour 2017 s'articulera autour de trois axes forts : cours/ conférences, visites guidées et concerts. Elle intégrera les événements nationaux ou locaux comme les Journées européennes du patrimoine, la Nuit des musées ou la Semaine de la langue corse.

### **1) les conférences**

- Les cours d'histoire de l'art du Louvre seront mis en place pour la première fois à Ajaccio. Une série de cinq cours sera proposée au premier semestre 2017, avec pour sujet l'art du portrait à la Renaissance.

- Le Palais Fesch accueillera plusieurs conférences dans le cadre du partenariat entre la direction de la culture et l'université de Corte.

- Des conférences en lien avec les expositions temporaires auront lieu une fois par mois (sauf en juillet, août, septembre) en 2017. Lors de la présentation d'expositions temporaires, pour l'essentiel napoléoniennes, des spécialistes de l'histoire de l'art et de l'histoire de cette période seront invités.

Ces conférences ont pour but de permettre une meilleure compréhension des expositions par le visiteur.

- Au mois d'octobre 2017, deux journées d'études seront consacrées aux recherches sur la collection du cardinal Fesch. En effet deux historiens d'art travaillent depuis 2 ans sur cette collection ; les journées d'études permettent de faire un bilan d'étape de ce travail.

- Un cycle mensuel de conférences sur les différentes techniques de restauration d'œuvre : chaque conférence sera animée par un restaurateur spécialisé dans une technique particulière.

- Un cycle de conférences en langue corse (une par mois), sur des thèmes liés aux collections permanentes du musée, reprendra à partir de 2017.

Toutes ces conférences sont gratuites.

- Des conférences en partenariat avec le Lazaret Ollandini se tiendront dans l'enceinte du Palais Fesch dans le cadre des rencontres « science et humanisme » ; le Palais Fesch n'en sera que le lieu d'accueil, les frais seront supportés par le Lazaret Ollandini qui vendra les places et encaissera les recettes.

### **2) expositions dossier**

*Les œuvres nouvellement introduites dans les collections publiques des musées de la ville d'Ajaccio*  
Une exposition temporaire consacrée aux œuvres acquises par le musée pourra être organisée lors de la rentrée scientifique du mois d'octobre 2017, en même temps que les journées d'études sur la collection du cardinal Fesch.

Les œuvres restaurées pourront aussi être présentées lors d'une exposition temporaire.

*20 ans d'archéologie en Corse*

Novembre 2017

En partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'INRAP

Ce colloque a pour ambition de rassembler les acteurs de l'archéologie insulaire et de mettre à disposition des chercheurs et du public les grands acquis de ces vingt dernières années. Il doit aussi ouvrir des pistes de recherches pour l'avenir à un moment où les recherches n'ont jamais été aussi développées et les moyens mis en œuvre aussi importants. Les communications porteront sur des synthèses thématiques ou des monographies de sites sur toutes périodes et tous sujets : archéologie funéraire, archéologie urbaine, archéologie sous-marine, édifices fortifiés, édifices de culte, histoire des techniques, paléo environnement, méthodes et technologies, mise en valeur, carte archéologique nationale, etc.

L'organisation du colloque donnera lieu à une autre initiative consacrée à l'archéologie de la cité, des origines à la période napoléonienne avec notamment la tenue de conférences mais surtout la mise en œuvre d'une exposition (Ville d'Ajaccio-DRAC-INRAP) sur les fouilles menées au square Campinchi. Ces travaux ont livré les vestiges extrêmement bien conservés des anciens quais mis en place au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, éléments emblématiques de l'histoire urbaine et du paysage maritime de la ville. À travers cette exposition sera également évoquée la vie quotidienne à Ajaccio durant le XIX<sup>e</sup> siècle avec la présentation d'objets mis au jour lors des fouilles

### **3) cours de pratique artistique**

- Les cours de copie d'œuvre, animés par M. Michel-Ange Poggi, artiste peintre, sont reconduits en raison de leur succès. Les participants y apprennent la peinture en copiant des œuvres du musée. L'un des buts de ce cours est également de susciter des vocations de copiste dans les salles du musée. Ils se déroulent le samedi après-midi, deux fois par mois durant l'année scolaire. Le tarif des cours est de 30 euros par mois.

- Un second cours pour les adultes, consacré à l'apprentissage du dessin académique sera également maintenu sur l'année 2017 (deux séances par mois). Le tarif de ces cours est de 30 euros par mois.

### **4) Les visites guidées**

Des visites guidées thématiques, organisées par la documentaliste une fois par mois les vendredis après-midi, seront poursuivies. Afin d'approfondir l'étude des tableaux de la collection, une visite en deux temps est proposée : un parcours thématique dans les salles du musée, puis une consultation d'ouvrages à la bibliothèque d'histoire de l'art. Les participants à ces visites devront s'acquitter du droit d'entrée au musée.

### **5) concerts**

Les concerts méridiens, les mercredis midi une fois tous les deux mois, seront poursuivis. Ils sont organisés en partenariat avec le conservatoire de Corse Henri Tomasi. Les élèves du conservatoire viennent gratuitement jouer dans les salles du musée. Ce partenariat permet aux futurs musiciens de s'exercer dans les conditions réelles d'un concert. Il apporte également au musée un nouveau public, ouvert à la découverte culturelle mais ne connaissant pas obligatoirement les œuvres d'art du Palais Fesch. Ces concerts seront gratuits.

À titre exceptionnel (événement particulier, journée nationale) des concerts supplémentaires pourront également être joués dans la grande galerie du Palais Fesch.

### **6) participation aux événements nationaux**

Les Journées du patrimoine ou encore la Nuit des musées sont deux événements incontournables pour le Palais Fesch.

-Les Journées européennes du patrimoine : le musée restera ouvert de 10h30 à 18h les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017.

Le nombre de visiteurs accueillis sur deux jours ne permet pas la mise en place de visites guidées ou de conférences. Un concert paraît plus adapté. La forme de ce concert doit permettre au visiteur de passer dans les salles tout en écoutant de la musique.

Pour informations, 6604 visiteurs ont été accueillis en 2016 au Palais Fesch et 4908 visiteurs à la chapelle impériale lors de ces journées.

- La Nuit des musées, mai 2017 (l'édition 2016 a accueilli 415 visiteurs)

Le musée resterait ouvert de 18 heures à 23 heures. Le travail réalisé par des scolaires sur nos œuvres serait particulièrement mis en avant à cette occasion.

- La Journée mondiale Alzheimer

Depuis maintenant trois ans, le Palais Fesch accueille cet événement dans ses locaux ; l'association France Alzheimer s'installant dans la cour. Des malades bénéficient également de visites guidées adaptées des collections du musée.

- Les Portes du temps : cette opération nationale, à laquelle le musée a déjà participé à deux reprises, permet de faire découvrir l'art aux jeunes des quartiers « politique de la ville » en leur proposant des activités spécifiques.

Pour l'ensemble de ces opérations, la gratuité du musée sera accordée aux visiteurs.

## **7) Racines de ciel**

*Racines de Ciel, scènes méditerranéennes* a proposé cette année d'organiser en 2016 ses rencontres au Palais Fesch, dans la grande galerie. Devant le succès rencontré, l'édition 2017 se tiendra également au Palais Fesch.

C'est depuis 2009 que *Racines de Ciel* organise chaque année à Ajaccio des rencontres littéraires, réunissant auteurs de notoriété nationale, et insulaires. Le but recherché étant de nourrir une réflexion sur le processus de création autour d'un thème fort et différent chaque année.

### **II.1.2 les animations hors les murs du Palais Fesch**

La mission de service public du Palais nécessite de mettre en place des actions spécifiques afin d'attirer davantage d'Ajacciens, le plus souvent issus de milieux modestes et de quartiers excentrés de la ville, mais aussi des publics en difficulté, isolés ou en insertion. Ces actions peuvent s'inscrire dans le cadre de la *politique de la ville*.

Les différents publics évoqués ne pourront pas s'approprier le musée seuls. Les musées des Beaux-arts dans leur ensemble leur paraissent inaccessibles, il est donc nécessaire de créer des animations spécifiques afin d'aller chercher ce public particulier.

Ces actions, commencées modestement en 2008 par un atelier, se sont poursuivies et amplifiées d'années en années. Au cours des années 2010-2015, des cours d'histoire de l'art ont été mis en place dans différents services administratifs (ville d'Ajaccio, hôpitaux, maison d'arrêt).

Durant l'année scolaire 2015-2016, les actions hors les murs se sont amplifiées. De nouveaux ateliers ont été mis en place ; ils se déroulent sous la forme de cours d'histoire de l'art et de visites

thématiques et parfois même d'ateliers spécifiques. Ceux-ci se déroulent à la fois dans les quartiers et dans le musée. En tout, 1145 personnes ont ainsi été accueillies par la médiatrice « hors les murs ».

Pour la première fois, le public adolescent a été reçu au sein de notre établissement dans le cadre des actions menées en partenariat avec les maisons de quartier.

Différents partenariats ont vu le jour, il s'agit de les poursuivre :

- Services de la ville d'Ajaccio : les maisons de quartier de Saint-Jean, des Salines, de la Résidence des îles, les médiathèques de Saint-Jean et des Cannes, la Maison des aînés, le relais assistantes maternelles et tout particulièrement le Dispositif de réussite éducative ;
- Hôpitaux : l'hôpital Eugénie et différents services de l'hôpital Castelluccio ;
- Associations : le GRETA, le Secours populaire ;
- La maison d'arrêt d'Ajaccio.

Afin de renforcer cette politique « hors les murs », deux pistes sont envisagées :

- avec les partenaires existants, un travail plus régulier pourra être effectué ;
- de nouveaux partenaires dans des quartiers de la ville qui ne sont pas encore touchés par ces actions devront être recherchés.

Différentes expositions d'œuvres réalisées à l'occasion des ateliers pourront avoir lieu dans l'enceinte du Palais Fesch.

La gratuité du musée est accordée aux participants de ces actions.

### **II.1.3 Les supports de médiation culturelle**

Les supports de médiation culturelle (guides d'aide à la visite, plans du Palais, livrets, dépliants, pochettes presse, fiches presse, affiches tout format, bannières, etc.) sont les liens les plus directs entre les différents publics et le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts. Ils permettent, d'une part, de communiquer auprès du plus grand nombre (affichages, flyers, dépliants, etc.) et, d'autre part, d'acquérir les outils de connaissance indispensables à la bonne découverte, compréhension et appropriation du lieu. Ces supports peuvent aussi prendre la forme d'objets dérivés tels que les cartes postales, petits cahiers, et dans ce cas permettre l'encaissement de recettes supplémentaires significatives.

## **II.2 Les actions à destination du jeune public**

### **II.2.1 Les publications pédagogiques**

*Petit guide d'aide à la visite et thématique*

Édition d'un petit guide d'aide à la visite gratuit, comprenant un petit jeu de piste permettant aux enfants de créer leur parcours de visite du Palais tout en s'amusant.

Ce petit guide généraliste sera complété par d'autres thématiques, notamment un livret jeu autour de Napoléon (jeu de piste dans les salles).

### **II.2.2 Animations régulières pédagogiques**

#### **1) Différents ateliers pour les enfants seront proposés tout au long de l'année**

- a) Pour l'ensemble de l'année scolaire (trois trimestres) deux ateliers d'art plastique seront proposés le mercredi après-midi.

Le premier, de 13h à 14h30, s'adresse aux enfants scolarisés dans les classes de CP, CE1 et CE2

Le second, de 15h à 16h30, permet quant à lui d'inscrire les enfants de CM1, CM2.

Le choix de ces différentes classes d'âge par atelier permet un travail plus cohérent et plus abouti.

Le tarif de ces ateliers est de 50 euros par trimestre.

#### b) Des ateliers pour enfants aux vacances scolaires

- Des ateliers autour de la découverte de personnages « fantastiques » : sorcières, personnages mythologiques, etc. seront proposés aux vacances de la Toussaint.
- Des ateliers de création de décors de Noël seront proposés aux enfants de primaire et de maternelle au moment des vacances de Noël.
- Des ateliers autour de Napoléon seront programmés au cours des vacances d'hiver.
- Les vacances de printemps permettront de créer des ateliers « chasse au trésor » dans le musée.
- Des ateliers de dessin seront proposés dans les salles du musée pendant les vacances d'été.
- Des stages pour le public adolescent seront proposés pendant les vacances scolaires ; ils s'appuieront davantage sur l'usage des nouvelles technologies.

Ces différents ateliers seront proposés aux enfants de 6 à 11 ans, ou bien aux enfants de 4 à 6 ans. Ils prendront la forme d'actions intergénérationnelles (parents/grands parents/enfants) mais les enfants pourront également être accueillis seuls.

Pour les ateliers simples le tarif est fixé à 5 euros par enfant, pour les ateliers intergénérationnels le tarif est fixé à 10 euros par famille. Pour les stages, ils seront gratuits pour les enfants venant dans le cadre d'un partenariat avec un service de la ville ; pour les autres le tarif sera de 5 euros par journée de stage.

Une exposition de fin d'année sera consacrée aux travaux réalisés par les enfants.

## 2) Actions menées par le secteur pédagogique

- *Accueil du public scolaire de la maternelle à l'université, des classes spéciales (CLIS, D.A.J.E), des ALSH et du public en situation de handicap.*

Les scolaires sont accueillis tout au long de l'année au Palais Fesch. Pour information 1460 enfants ont été accueillis par la médiatrice du Palais Fesch, 150 enfants supplémentaires sont venus avec leur enseignant lors de l'année scolaire 2015-2016.

#### a) Visites des collections

Une médiatrice spécialisée pourra proposer des visites guidées, générales ou thématiques, ainsi que des ateliers. Le coût de ces séances est fixé à 1 euro par enfant.

Par ailleurs, les enseignants peuvent également effectuer des visites du musée avec leurs élèves ; s'ils assurent ces visites seuls, la gratuité leur sera accordée.

Pour le public en situation de handicap ces prestations resteront gratuites.

#### b) Outils pédagogiques

Des outils pédagogiques ont été créés afin d'aider les enseignants, ou tout autre partenaire, à faire comprendre et découvrir nos collections : mallettes pédagogiques, parcours pédagogiques, fiches d'œuvre.

De nouveaux outils seront proposés à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2016 :

- mallettes pédagogiques : arbre généalogique de Napoléon ; nécessaire de toilette sous l'Empire ; les grandes dates de l'Empire ; les techniques de peinture ;

- parcours pédagogiques : la mythologie ; la couleur ; comprendre la peinture à travers une distinction clé, la ligne et le volume.

### **III. ACTIVITES SCIENTIFIQUES, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET DOCUMENTATION**

#### **III.1 La Documentation**

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts, lieu de recherche scientifique, met à disposition des chercheurs et du public l'unique bibliothèque d'histoire de l'art en Corse. Dans cette optique, le musée a donné un rôle majeur à sa documentation.

Grâce aux importantes campagnes d'acquisitions et à différentes donations, le nombre d'ouvrages à la disposition du public ne cesse de s'accroître.

La documentation peut aussi aujourd'hui proposer un fonds regroupant les dernières publications scientifiques françaises et étrangères et le musée est abonné à toutes les revues scientifiques, permettant aux étudiants et amateurs de mener des recherches en Corse. La bibliothèque du musée s'est aussi portée acquéreur d'un grand nombre de publications sur le collectionnisme, le musée étant voué à devenir un centre de recherche sur le collectionnisme en tant que souvenir de la plus grande collection jamais constituée. Dans ce cadre, des partenariats scientifiques avec l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), le Provenance Index du J.Paul Getty Research Institute de Los Angeles ainsi qu'avec la Fondazione Zeri sont élaborés afin de pérenniser cette vocation.

#### **III.2 Recherches, Activités scientifiques**

L'importance de la collection du cardinal Fesch, la plus grande jamais constituée, n'est plus à démontrer. La ville d'Ajaccio a le devoir de la faire découvrir au reste du monde. Outre le petit nombre de tableaux parvenus en Corse (1500 sur 16000 tableaux), le cardinal possédait des œuvres des plus grands artistes italiens, français, flamands et hollandais allant des XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles et dont un nombre important compte parmi les chefs-d'œuvre des plus grands musées, des musées du Vatican, du J-P Getty de Los Angeles, de Londres, de Dublin, d'Amsterdam...

En plus de sa collection de tableaux le cardinal possédait deux importants ensembles d'Antiques et de gravures conservés respectivement à la glyptothèque de Munich et au musée des Beaux-Arts de Caen.

Des recherches de grande envergure doivent continuer d'être menées dans les archives de Paris, Lyon et en Italie, principalement à Rome, aussi pendant les années 2017-2018 un chercheur spécialiste du début du XIX<sup>e</sup> siècle et reconnu pour l'ensemble de ses découvertes doit être mobilisé.

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts est aussi un lieu de recherche sur la collection Fesch et sur le collectionnisme en général. Le musée a la volonté de contractualiser durant trois années avec les deux principaux instituts dédiés à l'histoire du collectionnisme, l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) et le Provenance Index du Getty Research Institut de Los Angeles, afin de travailler sur les inventaires de la collection. Il est en effet indispensable aujourd'hui de savoir comment Joseph

Fesch constitua sa collection. Dans ce cadre en partenariat avec l'INHA, un chercheur en histoire de l'art est mobilisé.

## IV. RESTAURATION, CONSERVATION ET ACQUISITION

### IV.1 Restauration d'œuvres d'art

Deux campagnes de restauration seront mises en œuvre, l'une portant sur les tableaux de la collection Fesch et l'autre sur le mobilier du cardinal Fesch.

De plus, dans le cadre de l'exposition *France-Allemagne(s), 1870-1871*, organisée par le musée de l'Armée, le conseil municipal a accordé le prêt de la *Tête de la statue de Napoléon 1<sup>er</sup>* de Charles Seurre, démontée par les Républicains en septembre 1870 (délibération n°2016/87). Ce prêt revêt une importance particulière car il est fort probable que cette tête soit celle du corps de la statue conservée au musée de l'Armée.

Cette probabilité fait suite à une étude sur les alliages composant le corps de la statue menée par le Centre de Restauration des Musées de France (C2RMF). Aussi, après l'exposition à Paris, nous souhaiterions faire effectuer par le centre, un micro-prélèvement sur l'œuvre d'Ajaccio, afin que l'analyse détermine si elle en est ou pas la « tête originale ».

Suite à ces examens, qui donneront tous les renseignements sur l'historique de cette pièce, nous envisageons de la confier aux ateliers du C2RMF afin de procéder à sa restauration complète, dans l'objectif de lui donner la place qu'elle mérite dans le futur musée napoléonien de l'Hôtel de Ville d'Ajaccio. Le traitement des altérations, le contrôle de la corrosion et le nettoyage de cette pièce sont nécessaires pour pouvoir la présenter au public durablement.

### IV.2 Restauration du mobilier napoléonien

Dans le cadre de son partenariat avec le Service du Mobilier National, les musées de la Ville d'Ajaccio souhaitent engager une campagne de restauration portant sur le mobilier du cardinal Fesch (fauteuils, lustres, etc.) conservé dans le Salon napoléonien de l'Hôtel et dans les réserves du Palais Fesch

### IV.3 Acquisition de petit matériel de conservation

Afin de conserver au mieux ses collections le Palais Fesch a besoin de procéder à l'achat de petit matériel de conservation (crochets pour cimaises, boîtes PH neutre, carton, feuilles isolantes, etc.).

## V ACQUISITIONS et DON

### V.1 Acquisitions

Dans le cadre de l'enrichissement des collections publiques, recommandé par l'article 2 de la loi du 4 janvier 2002 relative à l'appellation Musées de France, liées à la Corse et à l'histoire napoléonienne en particulier, la Ville d'Ajaccio souhaiterait acquérir un tableau de Jean-Baptiste Greuze *Napoléon 1<sup>er</sup> Consul* ainsi qu'un *Portrait de Pasquale Paoli* conservé dans une collection particulière.

**Jean-Baptiste GREUZE, *Portrait de Napoléon Bonaparte en habit de Premier Consul***

Entre mars 1802 et septembre 1803, Bonaparte commanda cinq portraits en pied à Antoine-Jean Gros, connus sous l'appellation de « Portraits consulaires ». Aujourd'hui, il n'en resterait plus que deux ; le premier conservé au musée de la Légion d'Honneur à Paris et le second dans une collection particulière.

Les « Portraits consulaires » plurent tant à Bonaparte qu'il demanda qu'ils puissent servir de modèle à d'autres artistes pour de nouvelles commandes. Ainsi, en 1803, Vivant-Denon sollicita cinq des artistes les plus réputés de l'époque afin d'exécuter une nouvelle série de portraits consulaires destinés aux principales villes belges conquises par l'armée napoléonienne. Ingres fut choisi pour Liège, Greuze pour Anvers, Meynier pour Bruxelles, Benoist pour Gand et Lefèvre pour Dunkerque.

L'œuvre proposée ici à la vente a, sans aucun doute, servi de *modello* présenté par Greuze à Vivant-Denon pour validation avant la commande définitive. Ceci rend l'œuvre d'autant plus importante que la commande du portrait en pied définitif n'a jamais pu être honorée par l'artiste. Les portraits de Bonaparte en Premier Consul sont rarissimes et font de ce *modello* de Greuze une peinture fondamentale pour le parcours muséographique du Musée Napoléonien de l'Hôtel de Ville d'Ajaccio.

### **Joseph Chabord, portrait de Pascal Paoli**

L'œuvre est d'autant plus importante pour notre histoire qu'elle relie les trois personnages insulaires ayant une dimension internationale. En effet, elle représente Pasquale Paoli, idole de jeunesse de Napoléon et a été la propriété de Charles-André Pozzo di Borgo ; toute la grandeur de la Corse est donc dans ce tableau. Le lien avec Ajaccio est également important puisque le tableau était conservé dans la galerie des hommes illustres du château de la Punta avant d'être mis à l'abri, suite à l'incendie de 1978, au Palais Fesch et de rejoindre une collection particulière quelques années plus tard.

## **V.2 Don**

### **Don d'une lettre du peintre Cabanel par Madame Sanguinetti**

Le Palais Fesch souhaiterait pouvoir accepter le don manuel de Madame Sanguinetti : il s'agit d'une lettre du peintre Alexandre Cabanel adressée à Monsieur Franceschini-Pietri lui expliquant que le petit tableau représentant l'Empereur était terminé. Il le prie d'envoyer une personne sûre afin de le récupérer. Ce document permet de mieux connaître l'histoire de ce chef-d'œuvre des collections napoléoniennes à travers le style d'écriture délicat et bienveillant de l'artiste.

### **Le tombeau de Napoléon à Saint Helene**

Huile sur toile, 1829

Don de la part John Morton Morris en faveur de la Ville d'Ajaccio afin de compléter les collections napoléoniennes des musées de la Ville dans le cadre du projet du futur musée napoléonien.

En 1815, Napoléon est exilé à Sainte-Hélène où il meurt après un calvaire qui aura duré six ans. Dans une constante volonté d'humiliation, Hudson Lowe, son geôlier britannique, refuse que les termes de « Napoléon I<sup>er</sup> » et « Empereur » soient inscrits sur la pierre tombale et accepte, à la limite, l'épithète de « Général Bonaparte ». La pierre restera finalement vierge de toute inscription et Napoléon sera enterré anonymement dans la « vallée du géranium » au pied des parois abruptes du « Bol à punch du Diable ». Le culte napoléonien ne cesse pas pour autant en Europe grâce, entre autre, au succès du Mémorial de Sainte-Hélène en 1823 et à l'ouverture de la Galerie des Batailles du château de Versailles en 1837.

En 1840, le roi Louis-Philippe décide de rapatrier les cendres de Napoléon à Paris et une expédition est organisée vers Sainte-Hélène. Cette aventure est restée célèbre sous le nom de « Retour des cendres ». C'est à ce moment-là que l'on découvre la tristesse de la sépulture anonyme de celui qui fut le maître du monde, et plusieurs artistes s'en émurent.

Le Palais Fesch conserve déjà plusieurs témoignages du séjour de Napoléon à Sainte-Hélène (masque mortuaire, terre de Sainte-Hélène, morceaux de cercueil, buste de l'Aiglon...etc.) et la Ville d'Ajaccio a acquis, lors de la vente Forbes, début 2016, un portrait de *Napoléon sur son lit de mort* peint par Denzil Ibbetson en 1821. L'acceptation du don de John Morton Morris représentant le tombeau de l'Empereur, peint par François Edmé Ricois, permettrait une nouvelle fois d'enrichir les collections municipales, mais surtout d'apporter une iconographie supplémentaire dans la partie dédiée à la construction du mythe napoléonien, d'autant plus que les représentations peintes de la première sépulture de Napoléon sont rarissimes.

## VI TRAVAUX AMENAGEMENT

### VI.1 Remplacement des bannières de la façade côté front de mer

Trois grandes bannières annoncent les collections permanentes aux visiteurs et croisiéristes arrivant côté port, et permettent au musée d'être identifiable par tous.

### VI.2 Aménagement espace accueil/boutique

L'espace dévolu à l'accueil et à la boutique doit faire l'objet d'un réaménagement plus ludique et commercial grâce à la création d'un mobilier mobile afin répondre aux différents impératifs du lieu (espace étroit, vente de produits développée, accueil enfants, etc.)

### VI.3 Nouveaux supports multimédia d'aide à la visite

La mise en place de nouveaux supports tels que des tablettes, ou des « oculus » pour les visites en réalité augmentée seraient un atout permettant de toucher plus directement une partie du jeune public ainsi que du grand public.

### VI.4 Mise aux normes des espaces Grande Galerie et Cour d'Honneur

La Grande Galerie du Palais Fesch ainsi que la Cour d'Honneur accueillent très régulièrement conférences, cours, concerts et spectacles. Aussi, afin d'assurer au mieux ces actions de médiation culturelle, il est impératif que ces espaces soient mis aux normes au titre de la réglementation sécurité incendie.

## IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

**d'approuver** la programmation des activités culturelles du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts pour l'année 2017 ;

**d'autoriser Monsieur Le Maire** à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition ;

**d'autoriser Monsieur Le Maire** à demander les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse relative à la programmation du Palais Fesch pour l'année 2017 ;

**de dire** l'inscription budgétaire afférente à la programmation de l'activité du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts 2017 sera prévue en fonction 322 en dépense chapitre 011 art 6233, 6185, 611, 6226, 6251, 6231, 6285, 6185, 6236, en investissement chapitre 23, art 2113 et 2313 et en

recettes au chapitre 74 article 74.12 et au titre du FRAM ainsi qu'au Ministère de la Culture auprès du Fonds du Patrimoine.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**ouï l'exposé de Mme Simone GUERRINI, adjointe déléguée**  
**et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 janvier 2017 ;

**APPROUVE**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

la programmation des activités culturelles du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts pour l'année 2017.

**AUTORISE Monsieur LE MAIRE**

- à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.
- A solliciter toutes les demandes de subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse relative à la programmation culturelle du Palais Fesch pour l'année 2017.

**DIT**

que l'inscription budgétaire (BP) afférente à la programmation de l'activité du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts 2017 sera prévue, en dépense chapitre 011 art 6233, 6185, 611, 6226, 6251, 6231, 6285, 6185, 6236, en investissement chapitre 23, art 2113 et 2313 et en recettes au chapitre 74 article 74.12 et au titre du FRAM ainsi qu'au Ministère de la Culture auprès du Fond du Patrimoine.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170127-2017\_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2017  
Publication : 02/02/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



**LE DEPUTE-MAIRE**  
*Laurent Marcangeli*  
**Laurent MARCANGELI**